

Au CPSE, soyez l'acteur-trice de votre formation !

Le CPSE est un établissement de promotion sociale qui engage chaque étudiant.e à prendre une part active dans sa formation professionnelle. Il propose à un public adulte diversifié (travailleurs, demandeurs d'emploi) de nombreuses formations axées sur des acquis théoriques et méthodologiques, une pratique de terrain et des compétences professionnelles.

Spécialisation de

CADRE DU SECTEUR NON-MARCHAND



CPSE asbl

Cours de JOUR

RUE DES FORTIFICATIONS 25
4030 LIÈGE

Tel : 04/ 343 00 54

Fax : 04/343 21 40

info@cpse-liege.be

www.cpse-liege.be

La philosophie de l'établissement s'articule autour de trois valeurs : le respect de la personne humaine, l'ouverture à la différence et un fonctionnement démocratique.

Une attention particulière est accordée aux étudiants en situation de handicap. Pour toute information, merci de contacter la direction. »



CERTIFICATS DE QUALIFICATION

- AIDE-SOIGNANT
- COMPLÉMENT DE FORMATION GÉNÉRALE EN VUE DE L'OBTENTION DU CERTIFICAT CORRESPONDANT AU CERTIFICAT D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPÉRIEUR (CESS)
- ÉDUCATEUR

BACHELIERS

- BACHELIER ASSISTANT SOCIAL
- BACHELIER EN ÉDUCATION SPÉCIALISÉE EN ACCOMPAGNEMENT PSYCHO-ÉDUCATIF
- BACHELIER EN PSYCHOMOTRICITÉ

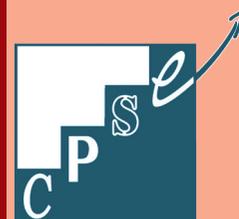
BACHELIERS DE SPÉCIALISATION

- CADRE DU SECTEUR NON-MARCHAND
- INTERVENANT EN THÉRAPIE FAMILIALE SYSTÉMIQUE
- INTERVENTION SYSTÉMIQUE ET TRAVAIL SOCIAL
- MÉDIATEUR

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- PROGRAMMATION NEURO-LINGUISTIQUE (P.N.L.)
- SOINS PALLIATIFS
- THÉRAPIE PSYCHOMOTRICE
- VIOLENCES CONJUGALES ET INTRA-FAMILIALES
- ACCUEILLANT PSYCHO-SOCIO-ÉDUCATIF

Exercez à différents niveaux des responsabilités d'encadrement, de pilotage, de gestion... au sein d'organisations ou d'institutions du secteur non-marchand.



Cette formation est accessible aux cadres ou futurs cadres du non-marchand. Elle forme des professionnels de la gestion, capables de répondre prioritairement aux besoins du secteur en maîtrisant les différents aspects de la fonction : les ressources humaines, les coûts, le cadre réglementaire, les stratégies de projets et leurs financements.

“Être chef” est un métier qui doit s’apprendre... !

Dans l’Aide à la Jeunesse ou dans le Culturel, dans les ISP ou dans les associations relevant de l’AViQ, SRA ou SRJ, SAAE, SAJA, dans les Services de Prévention,... la professionnalisation de tous les secteurs exige une compétence importante et nouvelle de la part des cadres.

Devenir « cadre » signifie changer de métier! Le responsable ne peut pas réfléchir ou agir comme un collaborateur. Toujours, il prendra de la distance par rapport à l’immédiateté d’une situation. Souvent, il devra rappeler la mission de l’association. Parfois, il aura à prendre des décisions impopulaires.

Devenir « cadre » exige de se remettre en route et de se re-positionner dans l’organisation.

Les formateurs-rices de la spécialisation vous accompagneront dans cette transformation, en vous partageant leur propre expérience et/ou en apportant différentes grilles d’analyse pertinentes.

L’AViQ impose aujourd’hui aux cadres des organisations qu’elle subventionne une partie de la spécialisation aux :

Chef Educateurs : UE1 et UE5

Educateurs Chef de groupe et les Sous-directeurs : UE1 + UE5 + UE6

Directeurs : UE1 + UE3 + UE5 + UE6

Conditions d’admission

Etre porteur-euse d’un titre de Bachelier ou de Master (voir liste des titres sur notre site internet) ou réussir un examen d’admission. Possibilité de valoriser l’expérience professionnelle et les capacités acquises dans tous les types d’enseignement et modes de formation.

Droit d’Inscription (D.I.) et Minerval

L’inscription comporte le coût du D.I. et du minerval de l’école dont les montants peuvent varier chaque année. Veuillez consulter notre site pour plus de précisions. Par ailleurs, pour tou-te-s les étudiant-e-s issu-e-s d’un pays hors Union Européenne, ces montants sont majorés d’un D.I. spécifique.

Titre délivré à l’issue de la formation

Diplôme de Spécialisation de Cadre du secteur non-marchand.



En pratique

Le cursus est composé de 8 unités d’enseignement (UE) exprimées en périodes de 50 minutes ou ECTS. Les cours ont lieu le mercredi de 8h30 à 17h45.

PROGRAMME

Approche des pratiques managériales (UE1) 100 périodes 9 ECTS

Organisation du travail dans le secteur non-marchand ; Valeurs et questionnement éthique dans le secteur social ; Gestion globale des ressources de l’organisation.

Organisation non-marchand dans son environnement (UE2) 90 périodes 8 ECTS

Organisation non-marchand dans son environnement ; Réseaux et partenariats entre organisations ; Cartographie du secteur non-marchand.

Exploitation des instruments comptables budgétaires (UE3) 150 périodes 13 ECTS

Exploitation informatisée des instruments comptables et budgétaires ; Financement du non-marchand.

Législations et réglementations du secteur social (UE4) 160 périodes 14 ECTS

Droits appliqués et réglementations sectorielles ; Etudes de cas juridiques.

Stratégies d’organisation (UE5) 90 périodes 8 ECTS

Analyse organisationnelle appliquée ; Gestion d’équipes et dynamisation des ressources humaines ; Organisation du travail.

Gestion de l’organisation (UE6) 90 périodes 8 ECTS

Dynamiques du changement organisationnel ; Gestion du personnel ; Séminaire de gestion d’une organisation non marchande ; Activités professionnelles de formation.

Activités professionnelles de formation (UE7) 80/20 périodes 20 ECTS

Epreuve intégrée de la section (UE8) 100/20 périodes 10 ECTS

Informations complémentaires

auprès du secrétariat par mail info@cpse-liege.be ou par téléphone au 04/343.00.54

Site de l’école www.cpse-liege.be